

PRO NOVIODUNO

NYON Hier
Aujourd'hui
Demain



Bulletin N° 34

Avril 2006

Le billet de votre Président

Chers membres

L'année écoulée nous a montré que notre rôle dans la communauté n'est pas négligeable, même si nos actions ne se sont pas toujours soldées par des succès.

Ainsi, le feuilleton de l'amphithéâtre, qui semblait enfin sur la voie de la réalisation après la présentation du projet, lors de notre Assemblée générale 2005, par l'architecte M. Bernard Pahud et le débat qui s'ensuivit avec le municipal M. Bohner. Hélas, à ce jour rien de concret n'a fait surface, il semble qu'il y ait bien d'autres priorités.

S'il est vrai que nous sommes habitués aux découvertes de vestiges romains lors d'ouvertures de chantiers, ceux que nous a révélés le parking de la Duche sont exceptionnels. La découverte de trois précieuses statuettes en bronze et leur mise en valeur dans le cadre du Musée romain dans un avenir que nous souhaitons proche sont l'aspect positif de ces fouilles. Malheureusement, l'imposante base d'un portique avec de grosses canalisations intactes en terre cuite a certes été préservée, mais pas in situ, en raison du coût trop élevé qu'aurait entraîné la modification de l'implantation du parking. Nous avons essayé d'infléchir cette décision mais n'avons pas reçu les appuis suffisants.

Sur le plan culturel, je suis fier que notre association ait pu participer au projet de refonte du trio de statues de Pierre Golay. Leur implantation sur la promenade Niedermeyer est du plus saisissant effet.

Nous avons aussi participé à la journée « Jeunesse et Culture ». Force est de constater qu'en l'état, la jeunesse est bien plus intéressée par les arts vivants que par la culture patrimoniale. Toutefois, cette prise de contact a été intéressante et nous a amenés à participer au comité

d'organisation de la fête de réouverture du château qui aura lieu au mois de mai 2006. Il est intéressant de noter que cette fête bénéficie des efforts de la plupart des associations culturelles de la ville.

Tout récemment, nous avons pris position en faveur du maintien de l'accès public et total à la promenade Niedermeyer. Le vote du Conseil en faveur d'un droit de superficie au bénéfice de la FIBA sur le site de la maison Kocher a provoqué un référendum que nous avons soutenu et qui a abouti. Le vote aura lieu le 21 mai 2006.

Nous motivons notre position non pas pour la préservation de la maison Kocher, mais bien pour un accès libre à la population et aux touristes tout le long des rives du lac. C'est un bien précieux que nous devons préserver pour les générations futures. Il existe certainement d'autres solutions pour accueillir la FIBA, comme par exemple un projet situé sur l'ancien terrain Paléo à Colovray. Celui-ci pourrait être morcelé pour offrir une belle implantation à la FIBA et conjointement permettrait d'autres aménagements à offrir aux habitants de Nyon.

Nous devons continuer à être vigilants et à travailler plus étroitement avec le service d'urbanisme de la Ville de Nyon pour assurer un développement harmonieux de notre ville en préservant ses atouts patrimoniaux et sa qualité de vie.

Ce tour d'horizon ne serait pas complet sans rappeler nos excursions. Vous trouverez dans ce numéro un compte rendu de notre visite à Berne en novembre 2005, ainsi que les détails de notre prochaine sortie au mois de juin.

Georges Darrer
Président

LES ACTIVITÉS DE PRO NOVIODUNO

- *EXCURSION D'AUTOMNE – 5 NOVEMBRE 2005*

Centre Paul Klee et Fondation Abegg

Perdue au milieu d'un océan de beau temps automnal, la journée du 5 novembre fut un îlot pluvieux. Du moins outre-Sarine. Mais n'est-ce pas le temps idéal pour visiter des musées? Nous en avons bien profité et ce que nous avons vu valait largement le déplacement, comme on dit chez Michelin.

Le Centre Paul Klee, dans un premier temps, nous a été présenté par deux guides d'une grande compétence. C'est par l'architecture de cet édifice en trois vagues que le regard est d'abord séduit. Ce fut donc passionnant d'en connaître la genèse, les astuces et les détails de réalisation. Quant à l'exposition proprement



dite, on peut certes apprécier des tableaux selon une approche purement émotionnelle: j'aime ou je n'aime pas, cela me parle ou non. Ce qui n'empêche qu'il est également passionnant de pénétrer l'œuvre d'un peintre par le biais d'une approche documentée, particulièrement intéressante lorsqu'il s'agit d'un artiste qui y «cache» une foison de symboles représentatifs des événements vécus et dont la technique a considérablement évolué avec le temps.

Jacques Aubert, notre cher chauffeur (déjà responsable de l'excursion en Ardèche), nous avait choisi un restaurant très couleur locale pour le repas de midi: nous avons eu droit à un «Bernerplatte» de derrière les fagots, qui fut hautement apprécié de chacun.

Puis nous étions attendus à la Fondation Abegg, à Riggisberg, par le conservateur en personne, M. Honnegger, qui nous servit de guide. Fondée en 1961, la Fondation Abegg (du nom du couple de collectionneurs) est un institut d'histoire de l'art qui abrite l'une des plus précieuses collections de textiles au monde. Elle est également un centre de recherche et de conservation de textiles anciens. Les ateliers ne sont pas ouverts au public, car les œuvres en restauration sont extrêmement délicates. L'exposition permanente présente des tentures de la Basse Antiquité égyptienne, des tissus de soie et de laine provenant des régions reliées aux routes de la soie ainsi que des étoffes médiévales et d'autres plus tardives venues d'Europe et du monde de l'Islam. De nombreux trésors des arts décoratifs enrichissent ce monde de chefs-d'œuvre textiles. L'exposition temporaire (mais ne vous y précipitez pas, elle fermait le lendemain !) présente des textiles luxueux tels qu'ils étaient employés dans les résidences du XVIIIe siècle. Des étoffes de soie somptueuses, décorées de motifs raffinés, servaient à créer des tentures murales, des rideaux, des garnitures de lits, de chaises ou des écrans de cheminée destinés à des commanditaires princiers. Broderies, cuirs et soieries peintes en Chine ornaient également ces demeures de prestige. Nous en sommes ressortis littéralement éblouis.



Le retour fut également un grand moment: notre Suisse romande ayant connu une journée ensoleillée, le coucher de soleil, devant nous, nous a valu tout au long du trajet des teintes orangées absolument somptueuses, servant de toile de fond à une ravissante vallée 'typisch' alémanique!

Une belle journée, donc, dans une ambiance comme toujours très sympathique.

Martine Rivier

- **DIALOGUE AVEC LES ARCHITECTES**

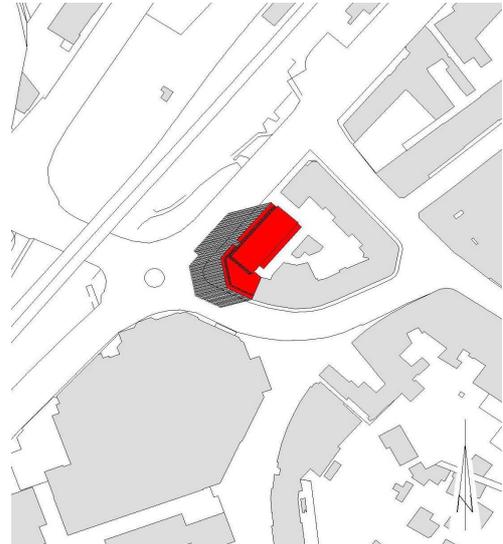
Nous avons fait appel, pour ce bulletin N° 34, au bureau d'architecture de MM. Bernard Boujol, Nicolas Delachaux, architectes REG A/ EPFL /SIA, ainsi qu'à leur collaborateur, M. Sylvain Nassisi, architecte ETS, pour l'exercice maintenant bien connu du questionnaire-type. Nous les remercions sincèrement de leur collaboration et vous livrons ci-après leurs réponses concernant le

BÂTIMENT AV. EDOUARD ROD 4
Sur l'emplacement de l'ancien garage Pérusset

1. CONCEPTION DU PROJET

- *Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?*

La situation urbaine de la ville de Nyon, la position historique de ce site qui se modifie au gré de l'évolution de la ville, nous permettaient d'investir notre savoir dans la réorganisation de cette entrée de ville.



- *Quelle est l'importance du contexte historique de cette réalisation ?*

Le site sur lequel l'intervention a été intégrée est issu d'un profond changement dû à l'implantation des lignes de chemin de fer à la fin du 19ème siècle. C'est aussi antérieurement à cet aménagement, la confluence de deux vallons des hauts de la ville qui se rejoignaient au lieu-dit « La Combe ».

La modification urbanistique de ce lieu nous a permis de nous appuyer sur ces caractéristiques pour définir plus fortement les circulations et l'une des portes d'entrée de la ville.

- *Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?*

Les règles urbanistiques édictées par la ville de Nyon sont suffisamment claires pour que, naturellement, le bâtiment s'inscrive

dans ce lieu. Dès lors, la composition prend en compte les deux rues déjà bâties qui déterminent des gabarits différents. Le travail architectural est donc mené de manière à réunir ces éléments antagonistes afin de créer un tout cohérent.

• Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?

Ce site, ayant été un lieu industriel dès le début du 20^{ème} siècle (garage), a dû être dépollué (citernes, bitume,...).

Dans le cadre du projet, un système de « climatisation naturelle » a été mis au point en utilisant les façades « ombre et soleil » (cour et rue) comme génératrices de circulation d'air, d'où la mise en œuvre, d'une part, d'une façade sur cour « pleine » et, d'autre part, d'une façade sur rue « ouverte ».

L'ensemble est « pierre, verre et métal » dont la provenance est indigène.



• Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?

Hormis les contraintes techniques et administratives normales dans un tel projet, le maître de l'ouvrage a accepté ce projet de manière extrêmement ouverte.

2. ASPECTS PRATIQUES

• Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises ou des changements de cap ?

Non

3. JUGEMENT

• Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?

Ce projet, nous l'espérons, trouvera sa place dans le 21^{ème} siècle, en marquant l'entrée de la ville de Nyon de manière probante.



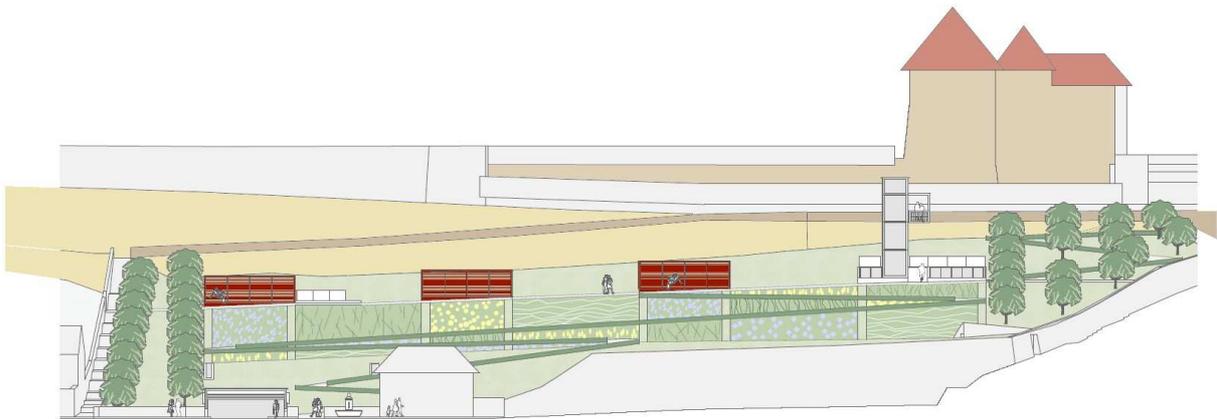
MM. Bernard Boujol
Nicolas Delachaux
Sylvain Nassisi,
Atelier d'architecture
Grand-Rue 13
A Nyon

- ***COUP DE CŒUR***

LES JARDINS DE LA DUCHE

Dans le cadre d'un mandat d'études parallèles, cinq candidats, tous architectes paysagistes, ont été sélectionnés par la Municipalité de Nyon pour élaborer un projet d'aménagement des jardins de la Duchesse et de la place de Savoie.

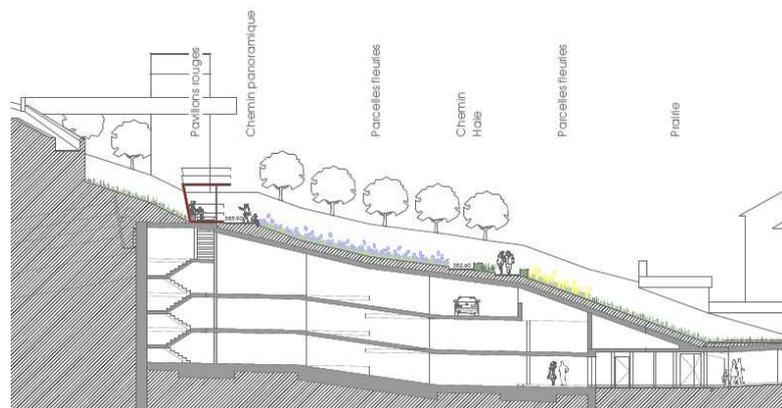
C'est celui de Mme Ruth Vorlet associée à Mme Paola Alfani de Gland qui a été retenu par la Municipalité.



Ce projet sera une carte de visite à l'entrée de la ville, il sera largement ouvert à la population.

Qui dit parc public, dit cheminement. Traversant la parcelle en zigzag, un chemin en béton assurera la liaison Rive-Château de façon plus douce que par les escaliers du parc Bois-Fleury.

Mais la spécialité du projet réside dans sa référence au passé. A l'époque, le terrain était utilisé comme verger et potager, puis il a été cultivé sous la forme de jardins familiaux. L'idée principale est la création d'un tableau végétal central composé de parcelles fleuries faisant référence aux jardins d'antan.



Dans les hauts de la parcelle, trois constructions légères en bois avec des structures métalliques inviteront les promeneurs à contempler la vue sur le lac et les plantations. Ces pavillons font référence aux anciens cabanons de la Duché. Leur couleur rouge foncé procurera un fond contrasté par rapport à la verdure aux alentours.

La place de Savoie sera revêtue de gravier stabilisé. Des plantations pas encore définies avec précision seront intégrées à cet aménagement. L'accès projeté au parking souterrain ainsi que les 2 places pour les cars et les 4 de courtes durées pour les voitures occuperont malgré tout une place importante dans cet espace.

A terme, les places de stationnement le long des quais seront supprimées. Les travaux devraient débuter dès l'ouverture du parking prévue mai-juin 2006 pour une durée d'environ 6 mois.



*M. Hugues Rubattel
Chef du Service Espaces Verts
Ville de Nyon*

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRO NOVIODUNO**

Notre assemblée générale a eu lieu le 30 mars 2006 dans la salle du Conseil Communal.

Le président a passé en revue les événements importants de l'année écoulée, en particulier l'impossibilité de préserver *in situ* les vestiges romains découverts à l'occasion de la construction du parking de la Duche, la participation aux activités culturelles communales ainsi que le contentieux au sujet de l'installation de la FIBA sur la parcelle de la Villa Niedermeyer.

Selon les statuts, l'assemblée était appelée à élire le président et le comité. Le président a été élu à l'unanimité, ainsi que le comité qui a subi quelques changements. Mme Florence Darbre-Gubbins a démissionné du comité, ne trouvant plus assez de temps libre pour s'y consacrer. Nous la remercions de sa participation au comité pendant de nombreuses années et de ses contributions utiles et intelligentes au travail de notre équipe.

Mme Elisabeth Rey-Ruey, au nom de la Municipalité, nous a encouragés à poursuivre notre œuvre et à trouver des terrains d'entente pour collaborer avec les divers services de la Municipalité.

M. Philippe Biéler, président de Patrimoine Suisse, nous a ensuite expliqué les tâches et le rôle de cette organisation pour la défense du patrimoine de notre pays, en faisant ressortir qu'il s'agit de protéger le patrimoine bâti sans oublier le patrimoine naturel.

Il a aussi fait appel à notre vigilance en expliquant les risques toujours possibles de changements de lois allant dans le sens d'une libéralisation des contrôles et qui risqueraient de mettre en danger des éléments mineurs de notre patrimoine. Un cas non encore résolu concerne la possibilité d'une modification de la LCA 103 dans notre canton, qui pourrait permettre la destruction de certains objets sans autorisation préalable.

- ***FÊTE DE RÉOUVERTURE DU CHÂTEAU DE NYON***

La municipalité organise une fête les 19, 20 et 21 mai pour marquer la réouverture du château et du musée. Il y aura des animations à l'intérieur du château sous forme de visites guidées, une exposition au Caveau, de la musique sur la terrasse.

Le vendredi il y aura une attraction surprise des 19h00 sur la place du château, suivie d'animations de rue et de musique.

Le samedi, il y aura aussi des animations sur la place avec musique, clowns et un bœuf à la broche. Un feu d'artifice sera tiré le samedi soir.

Autre nouveauté : le petit-déjeuner sous tente le samedi matin !

En outre, il sera possible de visiter le château (sans animation !) pendant les deux jours « portes ouvertes » le mardi 16 et le mercredi 17 mai de 10h00h à 17h00.

Venez nombreux célébrer cette réouverture !

- ***EXCURSION DE PRINTEMPS***

Notre traditionnelle excursion de printemps aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 juin.

Le but de cette visite est l'abbaye d'Einsiedeln, où nous aurons une visite guidée. Lors du voyage de retour, nous ferons quelques détours dans les beaux paysages et les charmantes villes de la Suisse centrale.

Nous avons confié l'organisation du transport et de l'hébergement à M. Aubert, qui nous a déjà emmenés en Provence et à Berne.

Le bulletin d'inscription pour cette excursion est joint à l'envoi.

- **DE L'ASSE AU BOIRON**

Les anciens sur le chemin de la découverte



Le jeudi 27 octobre 2005, une joyeuse équipe d'anciens élèves nyonnais, tous natifs de 1935, embarquaient dans le P'tit Train de Jacky Colomb. Ils entendaient ainsi, d'une part, fêter ensemble cet anniversaire et, d'autre part, se rendre compte de visu de ce que leur chère ville de Nyon était devenue.

Le choix s'était porté sur le côté Jura. Parti de Perdtemps, le convoi serpenta dans les divers quartiers nouvellement construits où les passagers eurent juste assez d'yeux pour découvrir tout ce qu'ils ne connaissaient pas. Les commentaires allèrent bon train (c'est le cas de le dire) et furent généralement positifs, sauf qu'ils exprimèrent un regret face à l'envahissement du béton au détriment de la nature... Saluons cette sympathique initiative!



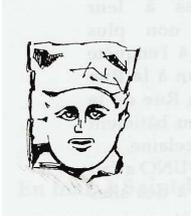
Le référendum contre le bétonnage des rives du lac a abouti aussi grâce à vous !

Il faut maintenant transformer l'essai en allant voter le 21 mai prochain.



Les ronds-points nyonnais font tourner les voitures, mais ne se distinguent pas par leur esthétique.

A quand un peu de créativité artistique ?



Les crédits pour la rénovation de la salle communale ont été votés. Il ne faudrait pas oublier la remise en place des portes d'accès saccagées dans un passé récent et celle des mâts originels que Pro Novioduno réclame depuis longtemps.



Le château ouvre ses portes après sept ans de lifting et quelques millions.

Si cette restauration n'a pas été gratuite, l'entrée des visiteurs le sera...

Cette inégalité de traitement entre les divers musées est étrange et dévalorisante.



Fêtons l'ouverture du château et les dix ans de la découverte de l'amphithéâtre !

Le plus ancien des deux risque d'attendre encore quelques décennies avant sa réouverture...



Ces quelques décennies devraient aussi être nécessaires pour le nettoyage des tags qui défigurent le monument d'Eugène Rod.

Vivement, un coup de torchon...

COMPOSITION DU COMITE PRO NOVIODUNO au 30 mars 2006
--

Président d'honneur	Dr Bernard Glasson
Président	M. Georges Darrer
Vice-Président	Dr Philippe Glasson
Membres	Mme Dominique Bürki M. Pascal Colombo Mme Denise Ritter Mme Martine Rivier Me Pascal Rytz M. Jacques Suard Me Olivier Thomas
Trésorier	Mme Louise Bigwood
Secrétariat	Mme Marie-Claude Henchoz
Membres d'honneur	M. Jacques Brack M. François Perret-Giovanna
Membres consultatifs	M. Philippe Bridel Me Olivier Freymond M. Pierre Kissling
Vérificateurs des comptes	Mme Suzanne Bonnard M. René Comtat

OFFRE EXCEPTIONNELLE : Festival de Musique du Haut-Jura

C'est pour la seconde année que nous vous convions à une soirée musicale exceptionnelle. En effet, depuis onze ans, le Festival de Musique du Haut-Jura organise au Temple de Nyon, en collaboration avec le Service de la Culture, un concert de musique baroque de très haut niveau. Pour la première fois cette année, le concert sera précédé d'une conférence publique donnée par le musicologue Denis Morrier à la Ferme du Manoir sur le thème « Musiques de la Contre-Réforme en Italie ». Après le concert, les organisateurs et les artistes se retrouveront à la salle de réception du château de Nyon pour partager le verre de l'amitié.

L'Association Musique à l'Eglise a décidé de renouveler l'expérience de l'an passé et s'est jointe à nouveau au Festival de Musique du Haut-Jura pour coproduire ce concert de musique italienne du XVI^{ème} sur le thème **La Semaine sainte dans l'Italie du Seicento : « Lamentazioni per la Settimana Santa » (Lamentations pour la Semaine sainte)**. Il s'agit de motets et de leçons des ténèbres sur des musiques de Bonini, Mazzocchi, Carissimi, Palestrina, Frescobaldi, Kapsberger, Agneletti. Vous pourrez découvrir l'ensemble **CONCERTO SOAVE** avec la soprano **Maria Cristina Kiehr**, considérée comme la diva du baroque **sous la direction de Jean-Marc Aymes au clavecin et à l'orgue**.

Les organisateurs du Festival vous proposent d'assister à ce concert à un **tarif préférentiel de CHF 22.- au lieu de CHF 35.-**, ainsi qu'à l'apéritif organisé au Château de Nyon après le concert, en présence des musiciens. Vous êtes naturellement cordialement invités à assister à la conférence précédant le concert dont l'entrée est libre.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir, le

***Vendredi 16 juin 2006 à 20h30
au Temple de Nyon
l'ensemble « CONCERTO SOAVE »
Concert franco-suisse***

Festival de Musique du Haut-Jura : Concert du vendredi 16 juin 2006

Bulletin d'inscription à retourner **jusqu'au 26 mai 2006** au Service de la Culture, Place du Château 5, 1260 Nyon-
Fax 022 363 83 59 - e-mail : culture@nyon.ch

Je participerai au concert suivi de l'apéritif

Je participerai au concert uniquement

Nom, prénom :

.....
.....

Adresse :

NPA : Ville :

Date et signature :

Bulletin d'adhésion

à retourner à :

Pro Novioduno, Case postale 1321, 1260 Nyon 1

Oui, je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation
annuelle

Individuelle Fr. 35,-

Couple Fr. 50,-

Nom, prénom

Adresse

Date et signature

Merci pour votre soutien !

Page de couverture

Vue aérienne de Nyon
Publiée dans le journal « 24heures »
Rubrique « Ciel, ma commune »
Au printemps 2005

PRO NOVIODUNO
Case postale 1321
1260 NYON

Impression : La Corolle, Versoix